



LE VILLAGEOIS

Bulletin municipal de KUNTZIG N°26

J
A
N
V
I
E
R

2
0
2
4

MEILLEURS VŒUX 2024



Villes et Villages Fleuris
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

SOMMAIRE

BULLETIN MUNICIPAL JANVIER 2024

Mot du Maire	3
Vie municipale	4 / 5 / 6 / 7
Nouvelles du CCAS	8 / 9 / 10
Vie associative	11 / 12 / 13 / 14 / 15 / 16 / 17
A l'honneur	18
Portrait.....	19
A l'honneur	20
Nouveau à Kuntzig	21
Nos sénatrices	22
Secours	23
Etat civil et agenda	24

Pour recevoir des infos en temps réel de votre commune!
Téléchargez l'application :



**L'application
N°1 en France
d'informations et d'alertes**

**8200 collectivités déjà
équipées**



Directeur de la publication : M. le Maire de KUNTZIG, Patrick BECKER
Rédaction, conception: Commission communication de la commune de KUNTZIG
Photos : Commune de KUNTZIG
Impression : A2DV numérique - 57190 FLORANGE

Mairie de KUNTZIG
2 GRAND'RUE
57970 KUNTZIG
Téléphone 03 82 56 09 23
Courriel: mairie@kuntzig.fr
Site internet: www.kuntzig.fr



Chères Kuntzigeoises, chers Kuntzigeois, chers amis,

Que dire de cette année 2023, que je vous avais souhaitée la meilleure qui soit ?

Elle se termine pour notre commune de façon plutôt favorable, avec une stabilisation de nos effectifs communaux dont la situation ces dernières années s'est révélée particulièrement fluctuante ; nous souhaitons la bienvenue à Vincent KREMER qui rejoint l'équipe technique et nous réjouissons du retour de Michel HOMBOURGER.

La situation financière de la commune est saine. Nous travaillons sur le budget prochain qui sera présenté au Conseil Municipal, une fois encore, sans augmentation de la fiscalité communale cette année.

Le projet d'aménagement de notre ZAC multisites a évolué cette année à la suite de l'annulation du SCOTAT (Schéma de Cohérence Territoriale de l'Agglomération Thionvilloise) par le tribunal administratif de Strasbourg. En effet, ce document qui fixe les projections d'aménagements urbanistiques sur le Nord Moselle englobant 6 intercommunalités (environ 260 000 habitants), ainsi que la loi « Climat et résilience » du 2 août 2021 établissant les règles pour lutter contre l'artificialisation des sols afin de limiter le réchauffement climatique a des conséquences sur certains de nos projets et nous oblige à retravailler nos objectifs de développements prochains.

Le projet le plus urgent étant la reconstruction de notre école primaire en groupe scolaire intégrant la maternelle sur le même site, une alternative à l'emplacement prévu a été envisagée, devant nous permettre de contourner ces contraintes évoquées plus haut et voir ce projet débiter.

Le 13 octobre, j'ai eu le plaisir d'honorer d'anciens élus qui ont œuvré pendant plus de 19 années au sein du Conseil Municipal et ayant eu au moins un mandat exécutif (maire ou adjoint). Roger QUETELARD, Marie Claire MARTINY, Gérard MECKLER et Patrick VECRIN ont obtenu le titre de « Maire ou adjoint au maire honoraire ». Félicitations à eux, qui ont contribué au développement de notre Village !

Honneur également à Benjamin KLOPP, enfant de Kuntzig, qui a brillamment obtenu son doctorat en chimie organique le 8 novembre dernier ! Félicitations Benjamin pour tes brillantes études débutées sur les bancs des écoles de Kuntzig ! Vous trouverez son portrait dans ce numéro.

Je vous souhaite, avec le personnel communal, et les membres du Conseil Municipal, une lumineuse année 2024 qui vous apporte le meilleur et surtout la santé !

**Le Maire
Patrick BECKER**



HONORARIAT

L'honorariat a été conféré, par arrêté préfectoral, à notre ancien maire Roger QUETELARD, et 3 anciens adjoints de la Commune de KUNTZIG, Marie Claire MARTINY, Patrick VECRIN et Gérard MECKLER. Ils ont été honorés en reconnaissance symbolique de leurs états de services.



C'est l'article L. 2122.35 du Code général des collectivités territoriales qui définit l'honorariat de la façon suivante : « Une distinction honorifique qui correspond à la volonté légitime d'exprimer la reconnaissance de la Nation à l'égard de ceux qui ont donné le meilleur d'eux-mêmes au service de leurs concitoyens, dans un esprit de civisme et de bénévolat... » Pour accéder à cet honorariat, il convient d'avoir exercé les fonctions d'élu pendant au moins 18 ans dont un mandat d'exécutif (maire ou adjoint), soit 6 ans. Chacun d'eux répond à ces conditions et l'on peut mesurer l'exceptionnelle situation d'avoir été élu plus de trois mandats...

Marie Claire MARTINY a été élue en 2001 conseillère municipale pendant 2 mandats, puis adjointe en charge de la communication. Elle a porté la mise en place du journal municipal (Le Villageois) dans sa forme actuelle. Elle s'est investie aussi dans le CCAS aux côtés de Patrick VECRIN pour toutes les manifestations organisées. (Téléthon, marché aux fleurs, repas des anciens).

Patrick VECRIN a été élu au Conseil Municipal en mars 2001, et ce pendant 19 années. Patrick a connu deux maires comme adjoint, Roger QUETELARD et Patrick BECKER. Il a consacré une grande partie de son temps au fleurissement de la commune. Avec le CCAS il a organisé les marchés aux fleurs et animé la commission "maisons fleuries".

Gérard MECKLER, personnalité et acteur de toujours de la vie de Kuntzig, à l'origine de la création de Forum, de la JSK et de différentes équipes municipales... Il a officié avec 3 maires, deux mandats d'adjoint. Seul le mandat de maire lui aura manqué...

Roger QUETELARD a reçu la médaille de maire honoraire. Maire de 2001 à 2014, adjoint auparavant... Il a également fait partie des 7 maires signataires de la création de la CAPFT en 2004. La ZAC des Passereaux, l'extension de l'école maternelle, l'enfouissement des réseaux secs, la réfection des usoirs, que de travaux entrepris pour KUNTZIG...



Félicitations aux récipiendaires !





DECORATIONS DE NOEL



Cette année nous avons fait l'acquisition de nouvelles décorations de Noël pour un montant de 7957,88 € HT.

Nous avons installé de nouvelles décorations devant la mairie et la grotte et nous avons renouvelé les décorations placées sur les poteaux d'éclairage public, les anciennes devenant vétustes, voire en panne.



Nous avons volontairement limité les illuminations de Noël à la rue Principale ainsi qu'à l'espace « mairie-école » toujours dans l'objectif d'économie d'énergie et du respect de la trame noire.

En 2024, nous étendrons la zone décorée à la rue des Ponts.

OPERATION PLANTATIONS

Plantation de 120 plants d'arbustes sur le territoire de la commune de Kuntzig !

Des arbustes accompagnés d'un kit avec protections individuelles, tuteurs et dalles de paillage, comprenant du pommier France, du sureau, du cerisier de Sainte Lucie, du sorbier des oiseleurs, du prunellier, du troène des bois, de l'églantier et du cornouiller sanguin. Merci aux élus du conseil municipal, aux chasseurs et aux bénévoles qui se sont retroussé les manches pour réaliser cette opération. Avec les plantations des années antérieures, ce sont plus de 500 plants qui ont déjà été repiqués le long des chemins et des ruisseaux de notre commune. Un beau geste pour la biodiversité et la valorisation de nos paysages.

Opération entièrement financée par la Fédération des chasseurs de la Moselle avec la Fédération régionale du Grand Est et l'éco-contribution de l'OFB.





RAPPEL SUR LES REGLES D'URBANISME

Dans la quasi-totalité des cas (sauf exceptions détaillées dans le paragraphe 3), **tous les travaux que vous souhaitez entreprendre doivent faire l'objet préalablement d'une demande d'autorisation d'urbanisme en mairie**, soit sous forme d'un permis de construire, soit d'une déclaration préalable, en fonction de la surface de la construction ou de la nature des travaux : à titre d'exemples,

1. Sont soumis à déclaration préalable (liste non exhaustive) :

- les travaux ou constructions (**abri de jardin, pergola, transformation d'un garage en pièce d'habitation...**) créant une surface de plancher ou une emprise au sol de plus de 5 m², sans dépasser 20 m², et une hauteur inférieure ou égale à 12 m,
- les travaux d'extension à usage d'habitation dont la surface de plancher est inférieure ou égale à 40 m², sans que la surface de plancher totale (projet + construction existante) dépasse 150 m².
- les **clôtures** (mur, muret, grillage) en façade sur rue et en limites séparatives, les changements de portail ou portillon,
- les remaniements de toiture (changement de toutes les tuiles),
- les **travaux de ravalement** ou ayant pour effet de modifier l'aspect extérieur (**changement des volets, panneaux solaires, pompe à chaleur...**),
- les **piscines** dont le bassin présente une superficie inférieure ou égale à 100 m², non couvertes ou dont la couverture fait moins de 1,80 m de hauteur au-dessus du sol,
- les changements de destination (commerce en habitation par exemple) sans modification des structures porteuses ou de la façade,
- les coupes ou abattage d'arbres dans les espaces boisés classés.

2. Sont soumis à permis de construire (liste non exhaustive) :

- les travaux créant une surface de plancher ou une emprise au sol de plus de 20 m²,
- les piscines dont la couverture présente une hauteur supérieure à 1,80 m,
- les châssis et serres dont la hauteur est supérieure à 4 m,
- les changements de destination avec travaux modifiant les structures porteuses ou la façade,
- les éoliennes d'une hauteur supérieure ou égale à 12 m,

Rappel : le recours à l'architecte est obligatoire pour les constructions soumises à permis de construire et créant une surface de plancher supérieure à 150 m² (projet + existant).

3. Sont dispensés d'autorisation d'urbanisme (liste non exhaustive) : **Attention, une construction dispensée de formalité doit cependant obéir aux règles du PLU et du RMC.**

- les travaux ou constructions (abri de jardin par exemple) créant une surface de plancher et une emprise au sol inférieure ou égale à 5 m², sans modification de l'aspect extérieur et présentant une hauteur inférieure à 12 m,
- les éoliennes d'une hauteur inférieure à 12 m,
- les piscines dont le bassin présente une superficie inférieure ou égale à 10 m², non couvertes ou dont la couverture fait moins de 1,80 m de hauteur au-dessus du sol,
- les châssis et serres de moins de 1,80 m de hauteur au-dessus du sol,
- les murs de moins de 2 m de hauteur sauf s'ils constituent une clôture, les murs de soutènement,
- les terrasses ou plates-formes de plein pied,

N'hésitez pas à contacter la mairie avant tout achat ou travaux, afin de constituer votre dossier de demande d'autorisation.



URBANISME (suite)

Le délai d'instruction d'un permis de construire (maison individuelle) est de 2 mois et d'1 mois pour les déclarations préalables sous réserve que votre dossier soit complet.

Si vous êtes pressés, n'attendez pas la dernière minute pour déposer votre demande. **Une fois l'autorisation délivrée, vous avez 3 ans pour commencer vos travaux, passé ce délai, votre autorisation est périmée.** Vous pouvez donc obtenir votre autorisation en automne pour commencer vos travaux au printemps.

Le dossier complet doit être déposé en 4 exemplaires en mairie. Vous pouvez également vous rendre sur le site de l'Agglomération Portes de France Thionville et déposer votre demande en version dématérialisée : <https://www.agglo-thionville.fr/vivre-habiter/habitat-urbanisme/instructions-des-demandes-dautorisations-durbanisme>. Il vous suffit de créer votre compte au préalable et de bien dissocier les différentes pièces du dossier (cerfa, plan de situation...). Il vous suffira ensuite de les faire glisser pour les télécharger.

Comment régulariser ses travaux sans autorisation ?

Vous avez effectué des travaux et vous ne saviez pas qu'il était nécessaire de demander une autorisation ? **Il est possible de régulariser vos travaux a posteriori** si ces derniers sont conformes aux dispositions du règlement du PLU et du RMC. Pour cela, il vous faudra déposer votre demande d'autorisation de travaux en précisant que les travaux ont déjà été effectués. Si vos travaux respectent les règles d'urbanisme, ils seront régularisés. Dans le cas contraire, la mairie peut vous demander d'effectuer des modifications, voire même une remise en état ou une démolition.

Quelles sanctions en cas de travaux réalisés sans autorisation ?

Selon le code de l'urbanisme, vous risquez **une amende allant de 1 200 à 6 000 euros par m² construit (article L. 480-4 du Code l'urbanisme)**, ainsi que l'obligation de remise en état ou de destruction de la construction. En outre, si vous ne respectez pas les décisions du tribunal (arrêt des travaux, démolition...), vous encourez des sanctions beaucoup plus lourdes (**article L. 480-7 du Code de l'urbanisme**). En effet, vous vous exposez à une amende de 75 000 euros et des jours amendes (de 7,5 à 75 euros par jour).

CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE

Traditionnelle cérémonie au monument aux morts, le 11 novembre.

Après l'allocution de M. le Maire, une gerbe a été déposée.

L'année 2023 marque le 105^e anniversaire de l'Armistice signé en 1918 et qui mit fin aux combats de la Première Guerre mondiale.



ACTUALITES DU CCAS

BRIOCHES DE L'AMITIE

977.45€ ont été récoltés lors de la dernière opération des « Brioches de l'amitié » le 11 octobre.

Merci à nos fidèles bénévoles et merci à vous de nous avoir ouvert gentiment vos portes et d'avoir contribué à cette générosité en achetant nos 300 brioches. L'argent, est comme chaque année, utilisé à l'amélioration du foyer pour adultes de Volkrange.

On se donne rendez-vous en octobre 2024.



RAPPEL : formation PSC1

Le CCAS vous propose une formation aux gestes de premiers secours les samedis 16 et 23 mars 2024 à la maison des Associations de Kuntzig en collaboration avec le SDIS de Moselle.

Coût de la participation par personne 35€.

Il reste des places.

Inscription en mairie sur: mairie@kuntzig.fr

MARCHE AUX FLEURS

Le marché aux fleurs aura lieu le mercredi 8 mai 2024 à l'Hexagone.

Le bon de commande vous parviendra dans vos boîtes aux lettres courant avril.

Pour ceux qui souhaitent la version numérique du bon de commande, merci d'adresser vos demandes à : mairie@kuntzig.fr

Afin de faciliter l'enregistrement de vos commandes, le CCAS, dans la mesure du possible, vous demande d'utiliser la version numérique.

Pour les autres, aucun souci, nous sommes là pour prendre note de vos commandes en version papier.

A l'heure où nous imprimons ces lignes, les associations partenaires du marché aux fleurs n'ont pas été choisies. Si vous avez des idées d'associations, adressez un mail à la mairie ou un message via la page Facebook : **CCAS Kuntzig-57**. Merci !!!

NOUVEAU!

Un distributeur de pizzas près de l'aire de jeux de la gare.



REPAS DES AINES



C'est toujours avec autant de plaisir que les membres du CCAS, les bénévoles et les membres du conseil municipal se sont retrouvés pour choyer nos anciens lors du traditionnel repas.

Cette édition 2023 a vu quelques nouveautés, la visite de notre députée Isabelle RAUCH, un nouvel orchestre, la mise en lumière en plus des doyens, les vice-doyens et benjamins de l'assemblée.

Nous vous donnons rendez-vous le dimanche 20 octobre 2024 avec peut-être d'autres surprises.....



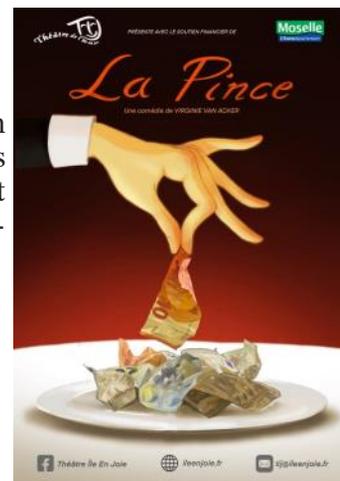
AU THEATRE CE SOIR

Le CCAS est heureux de vous proposer de nouvelles pièces de théâtre, à l'Hexagone, ouverture des portes à 20h00 et début de la pièce à 20h30.

Pièces tout public dès 10 ans, entrée libre, participation au chapeau.

Pièce « La pince », le vendredi 2 février 2024, par la Cie Ile en Joie.

Synopsis : Karine rêve de vraies vacances, le soleil, la mer... mais quand on a un mari comme Raphaël, ça finit dans la Creuse chez belle-maman... comme tous les ans !! Karine n'en peut plus, c'est décidé cette année, il y aura un avion entre elle et ses vacances ! Un avion ? Vous avez vu le prix d'un billet ?? Raphaël va tout entreprendre pour que le rêve de Karine ne reste qu'un rêve...

**Pièce « Et pourtant il tourne », le vendredi 22 mars 2024, de Dan Schaeffer par la Cie Atelier de Sophie.**

Depuis la « disparition »... de l'immense producteur et réalisateur Thierry Bach, une actrice, deux acteurs et leur assistante de production, jusqu'à ce jour, lamentablement inconnus du show bizz, ont enfin trouvé une solution, certes osée, mais pratique pour devenir têtes d'affiches !...

Une comédie au rythme trépidant.

Pièce « On a voulu assassiner Roméo et Juliette !!! », le samedi 6 avril 2024, par La Cie Incognito.

Synopsis : Est-ce un crime passionnel ? A priori, non, car on parle ici de l'œuvre de Shakespeare, et non des deux amants maudits ! La critique s'attendait d'entrée à une véritable tuerie ! Prémonition, car quelqu'un va effectivement mourir pendant la répétition, et du coup, c'est le public qui va échapper au massacre !

La Cie Incognito vous propose une enquête. Les valeureux fonctionnaires de la Brigade d'Intervention Théâtrale aidés des spectateurs vont tenter d'élucider le mystère de la mort d'un des personnages.

Cette troupe fidèle à nos rendez-vous théâtre et qui vient de Nancy vous propose une pièce policière interactive. La représentation aura lieu un samedi, nous vous espérons très nombreux !!!

**Pièce « Rien ne va plus », le vendredi 19 avril 2024, par la Cie Les Baladins du Val Sierckois.**

Synopsis : Tout va bien pour Alain et Dominique, frère et sœur, qui s'entendent à merveille et partagent le même appartement. Pour être sûrs de pouvoir vivre ensemble côte à côte le plus longtemps possible, ils font croire à leurs conquêtes respectives qu'ils sont mari et femme et dans l'impossibilité de divorcer.

Tout va moins bien depuis qu'Alain, persuadé d'avoir trouvé en Sylvie la femme de sa vie a décidé de lui avouer la vérité.

Et Rien ne va plus quand d'autres personnes et des situations que l'on n'attendait pas viennent tout perturber!



L'Association du Temps Disponible de Kuntzig « Carrefour »

Elle a repris ses activités de la saison 2023/2024, l'effectif diminue, les 17 seniors apprécient de se retrouver devant une assiette bien garnie lors des « Réunions/Repas » mensuelles à l'Hexagone ou dans un restaurant de proximité. Le Repas des aînés, offert par la municipalité, ayant eu lieu le dimanche 15 octobre, la Réunion/Repas d'octobre a été annulée.



Cette année, ATDK Carrefour a fêté ses 40 ans d'existence.

L'association fut créée en 1983 sur l'initiative de Mme Marie BRUNNER. (toujours adhérente).

Le samedi 2 décembre 2023, à l'Hexagone, s'est déroulée l'Assemblée Générale 2023 suivie d'un repas gastronomique, amélioré, concocté par le traiteur habituel DOLLEZ de Talange. Cela a été l'occasion de marquer cet événement avec une boisson pétillante et un gâteau d'anniversaire. M. le Maire, Patrick BECKER, ainsi que la vice-présidente du CCAS, Mme Valérie BECKER, ont été invités pour représenter la municipalité.

Tous les 16 participants ont apprécié cette journée. M. François BRIOT, 18 ans de présidence, a remercié M. le Maire et ses conseillers pour la subvention exceptionnelle accordée pour cet événement.

Le président et son comité vous souhaitent de joyeuses fêtes. ** MEILLEURS VŒUX 2024 **



Soirée années 80', 150 personnes nous ont fait le plaisir de nous rejoindre pour manger et faire la fête avec DJ QUOC !

Nous les remercions tous pour l'ambiance exceptionnelle, et leur générosité. Merci également à la municipalité et à tous nos partenaires grâce à qui nous avons proposé une tombola avec plus de 1.900€ de lots. Cette soirée nous a permis de remettre, fin octobre, un chèque de 2.315€ à l'UNICEF pour ses actions en faveur des enfants.

Au vu du succès de cette soirée, et à la demande des participants, nous vous proposerons une nouvelle soirée années 80' le 1^{er} samedi d'octobre 2024, soirée dont l'intégralité des bénéfices sera reversée à une association lorraine.



K.At GAMES ou-



par téléphone au 06.50.48.72.37



FORUM

Journée d'Art, d'Artisanat et Produits du Terroir du 12 novembre 2023

Cette année était particulière pour l'association Forum Kuntzig, il s'agissait de la 20ème édition de la journée Art, Artisanat et Produits du Terroir.

Pour marquer cet anniversaire Forum a choisi de mettre sur la scène de L'Hexagone, trois représentants majeurs dans ces 3 domaines, que sont l'art, l'artisanat et le terroir.



Les visiteurs ont découvert une exposition remarquable sur la scène avec un tailleur de pierre, Laurent MELCHIOR, de Volstroff. Différentes sculptures étaient exposées avec notamment un violon en pierre de Jaumont qui a beaucoup plu. L'artisanat était représenté par Marcelle WAGNER, responsable de l'activité à Forum, avec sa peinture sur porcelaine. Marcelle a dressé une table sur le thème de la forêt. L'artisanat était aussi représenté par l'Atelier Céram de Forum, les plus belles pièces étaient exposées sur la scène. Enfin, le terroir, représenté par le jeune viticulteur Romain L'ORPHELIN, du vignoble l'Orphelin, un passionné qui aime partager son amour pour le travail bien fait et ses bons vins de Moselle.



Dans la salle de l'école maternelle, les visiteurs ont admiré les œuvres d'artistes amateurs avec différentes techniques ainsi que le travail de la mosaïque d'Emilie JUSTE de Kuntzig, le peintre Roger DESJARDINS et enfin un photographe amateur, Gilles MENGEL de Kuntzig.

La grande salle de L'Hexagone a accueilli de nombreux artisans qui ont exposé leur savoir-faire à travers le travail du bois, des bijoux, de la savonnerie, des bougies, des produits d'entretien naturels, des écrivains, du scrapbooking et même des lutins de Noël, tant de beaux objets qui ont ravi un public nombreux et courageux malgré la pluie. L'atelier couture de Forum a également présenté ses créations.



Le terroir était varié avec la fromagerie BECKER d'Ebersviller, l'épicerie « Et pis c'est bien » de Monneren, la boulangerie VALENTIN de Kuntzig, la boucherie-charcuterie l'Étal de Clarysse, la brasserie de la Fensch avec ses bières et limonades, du miel, de l'ail, des échalotes, de la vannerie et sans oublier le domaine L'Orphelin.

Forum a proposé une « *bohne suppe* », et oui il paraît que la terre de Kuntzig produit les meilleurs haricots de la région !



Journée d'Art, d'Artisanat et Produits du Terroir.

Cette journée comptabilisait 50 exposants dont l'association ESAT Le Castel de Volkrange, stand tenu par Aude MULLER de Kuntzig, qui a connu un vif succès : toutes les créations étaient vendues dès 16 heures !





ASSOCIATION SEP A SIMPLE



Tous les mardis, de janvier à décembre, de 10h à 12h,
salle la Miliare à THIONVILLE

Atelier activité physique

« Tennis de Table » avec le club de tennis de table de THIONVILLE

- Permet d'améliorer la santé et la condition physique des patients adultes atteints d'une pathologie

Tous les mercredis une **permanence** est ouverte (sur rendez-vous) de 14h à 17h

- Des dossiers de demande de reconnaissance de travailleur handicapé
- Des dossiers de demande d'appareillage
- Des dossiers de renouvellement auprès de la MDPH
- Des dossiers de demande de logement adapté
- Mise en place d'une auxiliaire de vie
- Prise en charge de soins

Tous les mercredis de 13h45 à 15h00, Association SEP à simple
Ateliers cognitifs suivis par Laurie WALD (orthophoniste)

Maison des Associations KUNTZIG

- Bilan orthophonique,
- Rééducation des troubles du langage,
- De la parole,
- De la déglutition

Tous les derniers vendredis de chaque mois de 19h à 21h

Groupe de paroles

Maison des Associations KUNTZIG

- Permet l'échange sur la sclérose en plaques entre patients & aidants

A définir suivant le nombre de participants

Atelier sophrologie suivi par Delphine LARSONNIER (sophrologue), cabinet de sophrologie Guénange

- Les mécanismes de l'inconscient
- Les thérapies psycho-émotionnelles
- La relaxation
- Méthode psychocorporelle

Dimanche 21 janvier 2024 à 12h

Repas SEP, Au 106 chez Amanda BASSE-HAM

- Permet aux personnes atteintes de sclérose en plaques de ne pas être isolées

Dimanche 25 février 2024 de 12h30 à 18h

Salle l'Hexagone KUNTZIG, **LOTO au profit de la Sclérose En Plaques**

Dimanche 14 avril 2024 à 12h

Salle l'Hexagone KUNTZIG, **repas dansant au profit de la Sclérose En Plaques**





KTZ & cie



En octobre, notre atelier "Tataki Zomé "animé par Sandrine (j'fais c'que j'veux by Billy)
Nous avons appris une technique d'impression végétale qui utilise les pigments naturels des plantes pour teindre notre Tote Bag.
Une activité bien sympathique, ludique, parfaite pour se vider la tête.
On s'émerveille à chaque fois du résultat.
Une nouvelle session est prévue en juin 2024



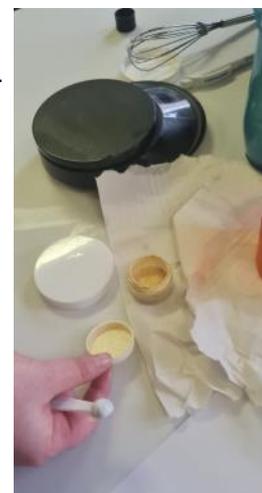
Encore une belle fréquentation pour notre Bourse aux jouets et vide dressing du 19 novembre !
Un chariot complet de jouets a été transmis au PEP 57 pour leur action en faveur des Restos du coeur.
Merci à tous pour votre générosité et à l'année prochaine !



Retour sur notre atelier Écolo du 10 décembre.
Très bonne ambiance pour cet atelier qui proposait des produits pour le corps. Nos participantes ont confectionné leurs soins et sont également reparties avec les recettes.
Merci à Estelle et Marie-Laure d'avoir animé cette matinée et aussi pour les explications et les petits conseils !



Merci à toutes pour votre bonne humeur et à très bientôt pour un nouvel atelier !



**KTZ&Cie organise le 10 février 2024 son traditionnel après-midi Carnaval !
Pour plus de détails, suivez-nous sur Facebook !**



Fin d'année animée pour l'APEEK

Nous avons réalisé notre Halloween Party le 28 octobre. De nombreux monstres et autres terrifiantes créatures se sont amusés lors d'une boom. Un grand merci à Véronique qui s'est attelée à rendre nos monstres encore plus effrayants. S'en est suivi un concours de création de citrouille parent/enfant. De magnifiques sculptures ont été récompensées. Pour finir, un repas sous forme de planches apéritives a permis de partager un beau moment de convivialité.



Le 4 décembre, à l'issue du traditionnel défilé de Saint Nicolas, nous avons remis les 54 sapins de Noël préalablement commandés. Café, chocolat chaud, vin chaud et spritz étaient au rendez-vous. Michel et son équipe des Pep57 nous ont accompagnés en proposant à la vente leurs magnifiques créations de Noël.



Pour toute information sur l'association, nous sommes joignables via notre page Facebook 'APE Ecole de Kuntzig' ou via notre adresse mail ape.kuntzig@gmail.com

NETTOYAGE DE PRINTEMPS

La traditionnelle journée de nettoyage de printemps aura lieu cette année, le samedi 16 mars 2024.

Ce sera l'occasion de donner un coup de propreté devant votre maison, balayage du trottoir, tailler les haies qui débordent...

Et pour les volontaires qui désirent une nature propre, de se retrouver devant la mairie à 9h00 pour participer au ramassage des déchets sur les bords de chemin.

Un geste citoyen pour un village propre et agréable à vivre.





Pour cette 6ème édition du défilé de St Nicolas à Kuntzig, le cortège des chars de Forum était composé

- du bateau de Sindbad le Marin
- du château de la Reine des Neiges
- de Pinocchio avec l'Harmonie Municipale de Yutz

et des chars de Yutz

- le boucher repentant de Symec
- Harry Potter de l'ARS
- Vive l'hiver de Lula

pour la plus grande joie des enfants qui, cette année encore, ont pu escorter Saint Nicolas jusqu'à l'Hexagone et ont été récompensés par des pains d'épices et des bonbons. Ils ont ensuite pu discuter et prendre des photos avec leur héros !

Quant aux adultes, un pot de l'amitié les attendait.





UN JEUNE KUNTZIGEOIS PROMIS A UN GRAND AVENIR

Benjamin KLOPP est né le 23 juillet 1996, à Thionville. Il est l'aîné d'une fratrie de deux enfants. Son père est responsable logistique chez Eltec au Luxembourg et sa mère a été buraliste en France.

Benjamin a effectué l'ensemble de sa scolarité au collège et lycée Saint-Pierre Chanel à Thionville jusqu'à l'obtention de son baccalauréat scientifique, option physique/chimie, avec mention bien, en 2014. Il a poursuivi ses études par deux années de classe préparatoire au lycée Henri-Poincaré à Nancy en filière PCSI/PC (Physique-Chimie-Sciences de l'Ingénieur). A l'issue des concours nationaux de deuxième année, il a atteint son objectif en intégrant l'Ecole Nationale Supérieure de Chimie de Montpellier (ENSCM) en 2016, pour suivre une formation d'ingénieur chimiste pendant 3 ans.

Il a obtenu son diplôme d'ingénieur en 2019, juste avant la période Covid, puis a commencé son doctorat en chimie organique en 2020, en collaboration entre le Commissariat à l'Energie Atomique et aux Energies Alternatives (CEA) et l'Institut de Chimie Organique et Analytique (ICOA) à Orléans.

La soutenance de thèse s'est déroulée le 8 novembre 2023 à huis clos, le sujet étant confidentiel. Après 45 minutes de présentation et 2h30 de questions, le jury a accordé à Benjamin le grade de docteur de l'Université d'Orléans en chimie organique, avec les félicitations.

Aussi loin qu'il se souvienne, Benjamin a toujours été attiré par la science, mais n'ayant pu se décider à se spécialiser dans un domaine précis après le lycée, il a opté pour un cursus général en classe préparatoire. Ce n'est qu'en milieu de PCSI qu'il a eu l'opportunité de découvrir vraiment la chimie organique et a tout de suite été attiré par la possibilité de corréliser les connaissances théoriques avec la pratique expérimentale. Cette branche de la chimie a pour vocation d'étudier les molécules constituées d'un ou plusieurs atomes de carbone, associés à d'autres éléments chimiques comme l'hydrogène, l'oxygène ou encore l'azote. L'objectif étant de comprendre et d'étudier leur structure, leurs propriétés ou encore leurs modes de préparation (ce que l'on entend par le terme de synthèse). Une grande partie du travail d'un chimiste organicien est de réfléchir en amont à la manière de concevoir telle ou telle molécule et d'effectuer ensuite la synthèse au laboratoire. Pour imager, cette discipline peut s'apparenter à de la cuisine, les spécialités pouvant être associées au domaine d'application (chimie médicinale, agrochimie, ...) et les recettes aux protocoles de synthèse.

L'obtention de son doctorat étant encore récente, Benjamin souligne qu'il ne souhaite pas se fermer de portes quant au domaine d'application. Il a l'intention de poursuivre son projet professionnel par un post-doctorat en chimie médicinale pour conserver une part importante de recherche expérimentale au laboratoire. Son objectif, d'ici 2 à 3 ans, est de rejoindre une entreprise pharmaceutique en tant que *junior scientist* ou chef de projet, afin de contribuer à la conception des principes actifs de demain.

Benjamin parle couramment l'anglais et a des notions professionnelles en allemand.

Après ce parcours, il souhaiterait continuer à travailler en France (il avoue que c'est son côté un peu chauvin qui parle) ou en Suisse, voire en Belgique, même s'il reste ouvert à toutes les opportunités qui se présenteront, en Europe ou outre-Atlantique !





Jean QUETELARD, un passionné de photographie

Jean QUETELARD est né le 5 juillet 1933, à Versailles. Il est le cadet d'une fratrie de 4 garçons*. Son père était militaire de carrière et sa mère vendeuse dans une mercerie jusqu'à la naissance des enfants du couple. En 1935, lorsque Jean n'avait que deux ans, son père a été affecté au Bambesch, à Bambiderstroff, l'un des ouvrages de la Ligne Maginot. Puis, en 1939, à la déclaration de la guerre, ce dernier a été fait prisonnier de guerre et la famille, alors composée de deux enfants, a été évacuée à Laval. C'est à la Libération que son père a été affecté à l'ouvrage du Hackenberg, à Veckring. La famille résidait dans la cité militaire de Veckring, Jean QUETELARD étant scolarisé à l'école primaire de Veckring.

De 1947 à 1951, Jean QUETELARD a suivi une formation pratique au centre d'apprentissage de la Briquerie, à Thionville, où il était interne, ce qui lui a permis d'obtenir son CAP de soudeur-ajusteur-forgeron et ensuite un diplôme de dessinateur industriel.

En 1951, il a été embauché comme dessinateur industriel détaillant chez Usinor, à Thionville, où il a gravi les différents échelons dans l'entreprise pour devenir dessinateur projeteur. Il y a effectué toute sa carrière, interrompue par deux années de service militaire de 1954 à 1956. Il a alors été affecté à la base aérienne 113 à Saint-Dizier aux opérations « vol ». Durant ces années, il a obtenu le grade de caporal, puis caporal-chef d'active et enfin sergent de réserve.

Le 18 septembre 1956, Jean QUETELARD a épousé Alice WALLERICH, une amie d'enfance, née le 10 novembre 1933 à Veckring, et décédée le 22 novembre 2010, à l'âge de 77 ans. Jean souligne que son épouse parlait parfaitement l'allemand et le patois lorrain. Lorsqu'ils se sont connus, Alice gérait l'épicerie familiale, puis, elle a été mère au foyer à la naissance de leurs quatre enfants : Blandine (64 ans), infirmière DE retraitée, Jean-Luc (63 ans), électricien retraité, Lucile (62 ans), secrétaire, et Eric (55 ans), responsable de projets portuaires et fluviaux. Jean QUETELARD a 4 petits-enfants et 5 arrière-petits-enfants.

C'est en 1959 que la famille a acheté un terrain à Kuntzig pour y construire une maison dont Jean QUETELARD a dessiné les plans et qu'il a bâtie lui-même. A ce moment-là, ce qui est devenu par la suite la rue des Romains n'était qu'un chemin dans les champs. L'architecture de cette maison, qu'il a voulue différente, était moderne pour l'époque. Il a aussi réalisé de ses mains son mobilier.

Jean QUETELARD a de nombreuses activités. Depuis son enfance, il aime faire du vélo. A 16 ans, il a eu sa première bicyclette à 3 vitesses. Parcourir 100 km en vélo ne lui a jamais fait peur. Son record : 230 km en une seule journée, de Veckring à Verdun, aller-retour. Mais, il y a un temps pour tout : maintenant, il continue à pédaler, mais sur son vélo d'appartement.

Il aime marcher et a toujours pratiqué la randonnée sur les chemins de Lorraine, mais aussi en montagne, dans les Pyrénées, où toute la famille a passé ses vacances pendant près de 40 ans au camping La Sardane à Argelès. Pour cela, il a d'abord fait l'acquisition d'une caravane pliante, puis d'un modèle rigide et ensuite, il a agencé un fourgon en camping-car qu'il conduit encore.

Par-dessus tout, c'est la photographie qui est sa passion. Son premier appareil-photo était un Kodak à soufflet. Puis, il s'est aménagé un petit laboratoire-photo ce qui lui a permis de développer ses photos, en noir et blanc, à l'époque. Il faisait des photos non seulement pour son plaisir personnel, mais aussi sur demande (photos d'identité, ou lors de communions, de mariages, etc...). Ensuite, se mettant toujours au courant des dernières nouveautés, il s'est équipé d'appareils argentiques. Il a été membre actif du club-photo d'Usinor, son employeur. Entre-temps, il est passé au numérique. Il a commencé à numériser ses diapositives (plus de 2.000) sur son ordinateur. Les nouvelles technologies lui sont d'ailleurs familières puisqu'il possède deux ordinateurs (dont un PC portable) et communique régulièrement par Skype avec son fils Eric, qui réside en Normandie, près de Honfleur.

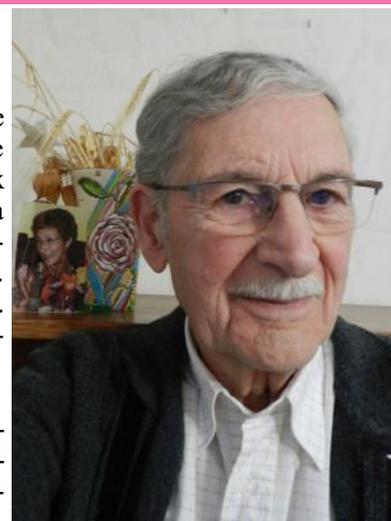
Pendant une quarantaine d'années, c'est lui qui s'est chargé de la mise en place de la crèche dans l'église Saint-Quirin. A l'occasion du jubilé du premier curé de Kuntzig, il a fabriqué un autel à l'extérieur de l'église. Il a également participé activement à la rénovation de l'église en 1975. Il a aussi fréquemment accompagné les prêtres lors de messes de communion et de Noël.

A toutes ces activités s'ajoutent le jardinage, comme il s'y adonnait déjà avec son épouse Alice, mais aussi la pâtisserie : Jean QUETELARD confectionne chaque année, avant Noël, les traditionnels spritz !

Jean QUETELARD ne connaît pas l'ennui et ses journées sont bien remplies.

Quant à la qualité à laquelle il attache le plus d'importance dans ses relations avec autrui, c'est la franchise. A contrario, il n'accepte ni la rancune, ni la haine.

*Son frère Roger (âgé de 77 ans) a exercé deux mandats de maire de 2001 à 2014.





Pierre BARTH

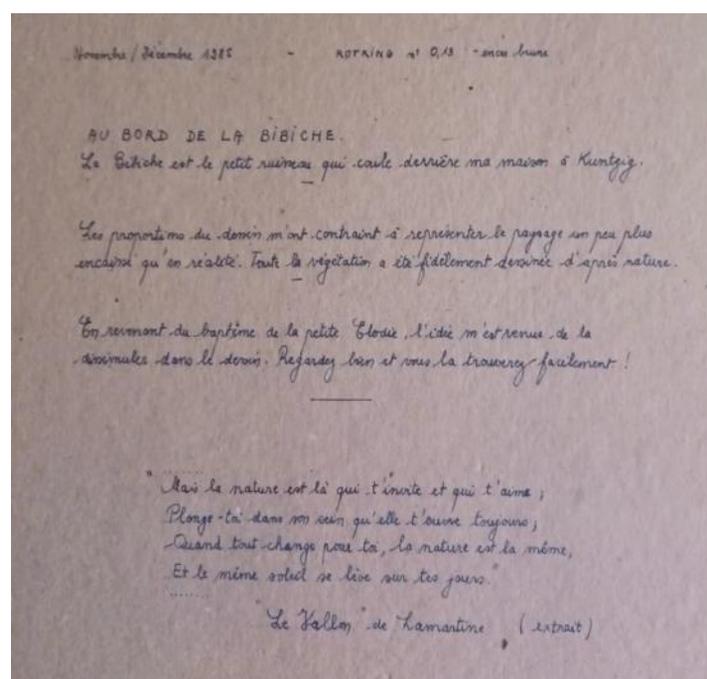
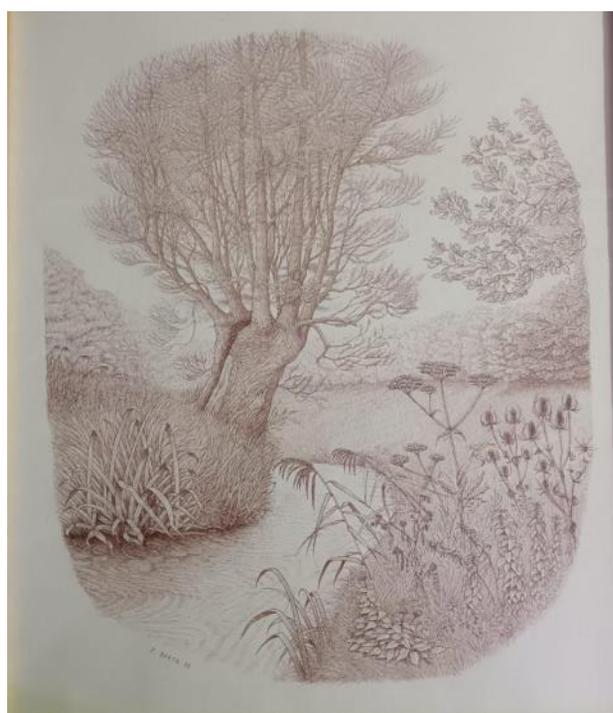
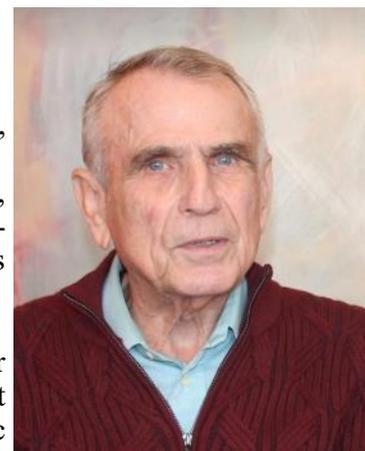
Un artiste complet : dessinateur et poète à la fois

Pierre BARTH est né en 1936 à Moyeuvre-Petite et décédé à Thionville en 2019, à l'âge de 83 ans.

Pierre BARTH et son épouse Antoinette ont construit à Kuntzig, rue des Tilleuls, dans les années 60. Il avait un fort attachement à ce village, son village. S'investissant toute sa vie dans sa commune, ancien combattant, décoré de nombreuses fois, il était de toutes les cérémonies de Kuntzig.

Il était amoureux de la Lorraine et de la Moselle, et plus particulièrement de leur histoire. Il a parcouru à pied nombres de kilomètres dans les villages, les bois et les forêts ce qui lui a permis d'avoir une approche de la nature sans pareil et avec une grande sensibilité.

Ce goût pour la Lorraine et la Moselle, associé à son talent d'artiste, peu connu par son entourage, ainsi que sa plume poétique et aguerrie, lui ont permis de réaliser de nombreuses œuvres qui ont toutes la particularité d'avoir au dos du tableau une explication en poèmes du lieu ou d'autres informations chères à Pierre BARTH. Les photos ci-après représentent un échantillon de ses œuvres réalisées à l'encre de Chine. Vous aurez peut-être déjà admiré quelques-uns de ses tableaux qui avaient été exposés en 2022 lors de la journée d'Art, d'Artisanat et Produits du Terroir.





Connaissez vous des méthodes de "mieux être" pratiquées à KUNTZIG ?

Depuis le 1^{er} juillet dernier c'est dans un cadre relaxant, à son domicile, que Carine SIMON vous propose des séances avec différentes techniques énergétiques – holistiques telles que : Reiki (Carine est maître Reiki), Lahochi, Magnétisme, Métratron, Isis et bien d'autres encore.

Carine : « *Passionnée par les méthodes énergétiques holistiques qui s'avèrent efficaces, j'ai à cœur le bien-être de tous. Je désire accompagner toute personne, quel que soit son âge, désirant développer ses capacités et découvrir la spiritualité* ».

Vous pouvez aussi contacter Carine pour une libération de problèmes ancrés qui bouleversent la santé mentale et physique.

L'ensemble des formations et techniques de sa pratique lui permettent de personnaliser et d'adapter chaque séance afin d'agir sur la globalité de l'être dans ses dimensions physique, émotionnelle, mentale et spirituelle et ce toujours avec bienveillance.

Carine organise aussi des ateliers pour former et initier à ces différentes pratiques, mais aussi des ateliers créatifs ou des méditations de groupe etc....

Retrouvez toutes les informations détaillées sur son site : <https://mieux-etre-essence-ciel.webador.fr>

Carine offre aux habitants de Kuntzig une séance au choix à 30 euros jusqu'au 1^{er} mars. N'hésitez pas à la contacter :

Carine SIMON
Mieux – Être & Essence Ciel
14 rue des jardins 57970 KUNTZIG
Uniquement sur RDV au 06 28 35 75 01 / Mail : mieux.etre.essence.ciel@gmail.com



Depuis le 1^{er} novembre 2023 vous pouvez faire appel à Lydie WEBER pour des séances de kinésiologie à son domicile.

Notre corps garde en mémoire les peurs, douleurs et stress passés même si le mental a oublié. Ces réactions passées peuvent alors conditionner nos comportements présents et nous enfermer dans des schémas répétitifs.

Quel que soit votre âge, cette technique peut vous aider à gérer vos émotions, vous libérer de stress passés, de peurs irraisonnées, de douleurs inexplicables et vous permettre de développer vos capacités d'apprentissage.

Comment ? Le test musculaire est l'outil du kinésologue. Il permet d'identifier ce qui stresse le corps et de le libérer de ses blocages.

Lors des séances vous êtes habillés confortablement et selon vos besoins spécifiques nous utiliserons différentes techniques comme des points d'acupressure de la médecine traditionnelle chinoise, des techniques de libération de stress émotionnel, des mouvements spécifiques etc...

Lydie WEBER
24 route de Distroff
57970 KUNTZIG
Uniquement sur RDV au 06 61 76 81 86

Vous avez ouvert votre entreprise à Kuntzig, vous voulez qu'on parle de vous ? Contactez-nous en appelant la mairie de Kuntzig ou par mail à l'adresse suivante mairie@kuntzig.fr



Madame, Monsieur, chers amis,

L'année 2023 a été particulièrement riche en émotions. La période de campagne a été intense, mais le score final de 868 voix de notre liste "Majorité Sénatoriale", menée au côté de Jean-Marie MIZZON, en valait la peine. Ce résultat est à mes yeux une consécration et une reconnaissance du travail effectué pendant le mandat. En additionnant le dynamisme de deux sénateurs de proximité et une liste de femmes et d'hommes de terrain, nous avons proposé l'expérience au service du territoire. Cette union de forces a permis, la réélection des deux sénateurs de tête, mais aussi l'arrivée au Sénat du Docteur Khalifé KHALIFE. Un bel exploit pour les sénatoriales, prouvant une nouvelle fois que c'est en travaillant ensemble que les sénateurs feront avancer la Moselle.



Sénatrice et Présidente de la Commission des Finances à la Région Grand Est, je n'ai eu de cesse de venir à votre rencontre, dans vos mairies ou lors de vos manifestations. Être à vos côtés est essentiel. Garder un contact avec les élus, vous qui êtes les premiers représentants de notre démocratie, en assurez les fondements, et la faites vivre au quotidien. Venir en aide à chacune des communes, en fournissant un appui concret, a été ma préoccupation principale. Ainsi pour répondre à vos besoins, j'ai créé un site proposant des fiches types, qui permettent, pour chaque projet, de préciser les subventions qui peuvent être actionnées. Les " Ateliers de la Sénatrice", ont permis des échanges fructueux. Avec mes collaborateurs, nous avons été à votre écoute régulièrement pour vous conseiller et vous accompagner face à vos problèmes administratifs, techniques, mais aussi juridiques.

Mon temps a été partagé entre le travail parlementaire et les rencontres de terrain, tout en prenant soin, dans mes interventions au Sénat, de restituer au mieux vos problématiques, vos craintes et vos attentes. Vos suggestions ont été matérialisées à travers plusieurs de mes Propositions de Loi (PPL), de Questions au Gouvernement, d'interventions en hémicycle et la rédaction de plusieurs rapports. Ainsi, je suis convaincue que les épreuves que nous avons déjà traversées et la force que nous avons su en tirer nous permettront de relever les défis qui nous attendent, pour forger à la fois l'avenir de nos communes et le destin de notre territoire. Par votre confiance renouvelée, nous avons collectivement fait un premier pas dans cette direction le 24 septembre, et vous me trouverez toujours à vos côtés pour vous aider dans vos engagements, vos projets et votre élan en faveur de la Moselle.

Je vous réitère tous mes vœux pour cette année 2024, en souhaitant que celle-ci soit au rendez-vous de tous vos succès. Fidèlement.

Catherine BELRHITI, Sénatrice de la Moselle

2024 : Une année pleine de défis !

Quelques mots de votre Sénatrice, quelques mois après ma réélection au service des collectivités territoriales de Moselle.

Mon engagement pour la Moselle n'en est que plus affirmé encore.

Toujours plus proche des élus locaux, je reste une élue de confiance, de proximité, d'écoute mais surtout de terrain. Ayant moi-même été maire dans le passé, je connais les thématiques et les problèmes auxquels sont confrontés les élus municipaux.

Mon engagement se porte aussi au niveau départemental.

En tant que conseillère départementale de la Moselle, je défends les intérêts des citoyens et des communes, toujours dans une logique de proximité et d'écoute afin de faciliter la vie et la mobilité des acteurs locaux.

Mon investissement pour le devenir de la Moselle perdure et perdurera dans le temps.

En soutien aux maires des communes de notre département, je me fais le relais, au Sénat, de leurs préoccupations dans l'exercice de leur mandat.

J'y aborde des projets et des propositions de lois en faisant passer les intérêts de la Moselle avant tout.

Vous aussi par ailleurs, en tant que citoyen, êtes déjà nombreux à me solliciter pour me faire part de revendications qu'il vous tient à cœur de défendre.

2024 sera pour moi, une année riche de travail parlementaire, de visites aux élus locaux et de représentations officielles avec le soutien des Mosellans.

Au cours de cette année, je souhaite que la France donne à voir au monde la plus belle image d'elle-même à l'occasion des Jeux Olympiques de Paris et qu'elle vous rende fiers d'appartenir à notre beau pays.

Dans cette optique, je vous souhaite mes meilleurs vœux pour 2024.

Que cette année vous soit la plus belle possible, pleine de bonheur et de réussite, sans oublier de vous souhaiter une santé de fer, pour vous et vos proches.

Christine HERZOG, Sénatrice de la Moselle , Conseillère départementale





GEOCOEUR

Géocoeur est un panneau connecté aux services de secours qui est installé au-dessus des défibrillateurs.

Quelques chiffres :

Chaque année en France 50 000 personnes décèdent d'un arrêt cardiaque.

400 000 défibrillateurs sont répartis sur le territoire Français mais seulement 10% est utilisé (difficiles à géolocaliser, pas d'information en temps réel du besoin d'une victime, etc...)

13 minutes c'est le délai moyen d'arrivé des secours

Chaque minute qui passe, c'est 10% de chance de survie en moins

C'est pourquoi notre commune s'est dotée de ce dispositif afin de venir au plus vite en aide à ses concitoyens victimes d'arrêt cardiaque.

Comment ça marche :

Lorsqu'un arrêt cardiaque est détecté à proximité d'un défibrillateur, Géocoeur déclenche des gyrophares et un message vocal d'alerte dans le but d'attirer l'attention des passants.

Mais alors que faire ?

Il faut flasher le QR code avec son smartphone pour apporter le défibrillateur à la victime de l'arrêt cardiaque en étant guider par GPS.

Où se trouvent Géocoeur et le défibrillateur à Kuntzig ?

Ils sont situés près de la porte de l'Hexagone sur le mur qui donne vers l'école maternelle.



1 Le témoin d'un arrêt cardiaque appelle les secours



2 Un arrêt cardiaque est signalé aux services de secours



3 Le Géocoeur le plus proche de la victime est alors déclenché : des gyrophares et un signal sonore s'activent



4 Les passants, alertés par le Géocoeur, scannent le QR-Code avec leur smartphone : l'itinéraire depuis leur position jusqu'à l'adresse de la victime s'affiche



5 La personne choisit ou non d'apporter le défibrillateur en suivant l'itinéraire proposé par le GPS de son smartphone



NAISSANCES :

Eliza HEDAYATI, le 20 septembre 2023
Victoria WIECKOWSKI ANDRE, le 10 octobre 2023
Soan DUBOURDIEU, le 20 octobre 2023
Camille LALLEMENT, le 8 novembre 2023
Gaspard IORIO TARATTE, le 10 novembre 2023
Mia GEORGES, le 1er décembre 2023



Camille LALLEMENT

MARIAGE :



Manon SIMEON et Maxime, Daniel LAMBERT, le 14 octobre 2023

Virginie, Sophie DIOT
et
Sébastien, Nicolas WINCKEL, le 9 décembre 2023



DECES :

Catherine OBERECKEN le 23 septembre 2023
Caroline LEMERCIER le 15 novembre 2023



AGENDA

Théâtre à l'Hexagone, vendredi 2 février 2024, à 20h30
Après-midi carnaval, KTZ et Cie, samedi 10 février 2024
Loto SEP A Simple, dimanche 25 février 2024, à 12h30
Formation premiers secours, samedi 16 mars 2024
Nettoyage de printemps, samedi 16 mars 2024, à 9h00 devant la mairie
Théâtre à l'Hexagone, vendredi 22 mars 2024, à 20h30
Formation premiers secours, samedi 23 mars 2024
Théâtre à l'Hexagone, samedi 6 avril 2024, à 20h30
Repas dansant SEP A Simple, dimanche 14 avril 2024, à 12h00
Théâtre à l'Hexagone, vendredi 19 avril 2024, à 20h30
Marché aux fleurs, mercredi 8 mai 2024
Commémoration monument aux morts, mercredi 8 mai 2024 à 11h00
Repas des aînés, à l'Hexagone, dimanche 20 octobre 2024

Retrouvez toutes les informations sur l'application

**Panneau
Pocket**